

Département

Des Pyrénées-Orientales

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de SAINT MARSAL

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le

ID : 066-216601831-20261001-2026_36-DE



Membres du C.M.
En exercice : 7
Présents : 6
Suffrages exprimés : 6

Séance du 29 septembre 2026

Date de la convocation :
17 septembre 2026

Délibération n°2026-36 :
RPQS 2025 eau potable

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf septembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur METIVIER Guy, Maire.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, BONNEFOY Daniel, CADENE David, CHANTREL Magali, LE BARS Jocelyne,

Absent excusé : LLABOUR Fabrice

M. CADENE David a été nommé secrétaire de la séance.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2025 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable validé en Conseil Communautaire le 17 septembre 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport 2025 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture

Le Maire
Guy METIVIER

